

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- √ Actualiser les connaissances de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
- √ Permettre au salarié d'accéder sans surveillance à un local d'accès réservé aux électriciens

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.
10 personnes maximum

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation initiale
Aucun en électricité

DURÉE

7 heures soit 1 journée

VALIDATION

Evaluation conforme à la norme UTEC C18510
Attestation de formation
Carte d'habilitation électrique à valider par l'employeur
Document de synthèse remis aux stagiaires

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent
Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes

PROGRAMME - Selon la nouvelle Norme UTEC NF C-18510

THEORIE

Retours d'expérience et rappel :

- ° l'évaluation des risques
- ° les grandeurs électriques et les domaines de tension
- ° les dangers de l'électricité

Evolution de la réglementation (nouvelle norme) :

- ° les rôles et différents titres d'habilitation
- ° les limites du niveau d'habilitation « 0 »
- ° nommer les acteurs concernés
- ° les outillages et matériels électriques adaptés

Les accidents :

- ° les effets du courant sur le corps humain
- ° la procédure en cas d'accident électrique
- ° la procédure en cas d'incendie électrique

PRATIQUE

- ° Analyser les risques électriques
- ° Repérer les zones de travail
- ° Identifier les outils EPI adaptés
- ° Visualisation des distances de sécurité

Evaluation des connaissances par QCM

Evaluation pratique sur site (mise à disposition des installations électriques)